



Municipalité de Notre-Dame-des-Bois

35, Route de l'Église, Notre-Dame-des-Bois (Québec) J0B 2E0
Téléphone (819) 888-2724 Télécopieur (819) 888-2904

AVIS PUBLIC (4)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE
SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL & SECRÉTAIRE-TRÉSORIER,
DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-BOIS

RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Suite à la l'avis de motion et à la présentation d'un règlement d'emprunt lors de la séance ordinaire du 10 mars 2020, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois invite les citoyens à formuler leurs commentaires par courriels, d'ici le 13 avril, à l'adresse suivante : administration@notredamedesbois.qc.ca

Cet emprunt vise à refinancer un emprunt à court terme qui a été effectué pour financer la fin des travaux de construction du projet-école.

Lors de la séance ordinaire du 10 mars nous n'avions pas encore l'ensemble des informations et nous avons prévu un emprunt de 90 000 \$. Nous avons désormais les informations et l'emprunt sera de 88 000 \$. Il sera financé sur une période de 5 ans. Cette charge sera supportée par l'ensemble des citoyens.

Donné à Notre-Dame-des-Bois, ce 25^{ème} jour du mois de mars 2020.

Michel Marceau
Directeur général
secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, résidant à Notre-Dame-des-Bois, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil sur le site web de la municipalité vers 15h30 25^{ème} jour de mars 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25^{ème} jour du mois de mars 2020.

Michel Marceau
Directeur général
secrétaire-trésorier